

International

# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO / RWANDA : LA PAX AMERICANA EST-ELLE VIABLE ?

Pierre Jacquemot

16/12/2025

**L'accord signé le 5 décembre 2025 à Washington entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda « va être un grand miracle », proclamait le président Trump. Pierre Jacquemot, ancien diplomate et membre de l'Observatoire de l'Afrique subsaharienne de la Fondation, propose une analyse de cet accord, rappelant combien le système de prédatation minière et les nombreuses exactions commises depuis longtemps sur le terrain rendent cet optimisme complètement déconnecté de la réalité et donc ce deal fort probablement voué à l'échec.**

La signature le 5 décembre dernier à Washington d'un accord de paix entre les présidents du Rwanda et de la République démocratique du Congo a été accueillie comme « une avancée majeure pour rétablir la confiance » entre les deux pays. Conclu sous l'auspice de Donald Trump, devant cinq chefs d'État africains invités, à l'Institut des États-Unis pour la paix, **renommé pour la circonstance** en « Institut Donald Trump pour la paix » par le département d'État<sup>1</sup>, le texte paraphé par les deux chefs d'État, Paul Kagame et Félix Tshisekedi, est intervenu à l'issue de plusieurs mois d'efforts diplomatiques. L'accord s'ajoute aux tentatives de désescalade engagées ces derniers mois. Le 27 juin 2025, **un cessez-le-feu avait ainsi été signé** entre Kinshasa et Kigali, également dans la capitale américaine. Ensuite, le 19 juillet, au Qatar, le gouvernement congolais et le groupe rebelle AFC-M23 **avaient adopté une déclaration de principes**.

Entre la diplomatie hors sol menée dans les salons de Washington et de Doha et la réalité mouvante du terrain, le décalage reste abyssal, « sépulcral », dit-on à Goma. Des accords existent ; la paix, elle, reste à construire. Le jour même de la cérémonie de ratification par les chefs d'État, la spirale de la violence avait repris au Sud-Kivu.

## Une comédie diplomatique autour d'intérêts économiques

Donald Trump a accroché l'accord au tableau de ses huit ou neuf médailles de faiseur de paix. Mais peut-il ignorer que tous les précédents ont échoué ? Pour des raisons qu'il met sous le tapis du bureau ovale. Les divers accords qui égrènent leur date (Accord de Lusaka, 1999 ; Accord de Sun City, 2002 ; Pacte de Nairobi, 2006 ; Conférence de Goma, 2008 ; Accord-cadre d'Addis-Abeba de 2013 ; Feuille de route de Nairobi, 2022 ; Cadre conjoint de Luanda de 2023...), les prises de position et médiations des organisations régionales et continentales (de la SADC – pour Southern African Development Community – de l'EAC – pour East African Community –, de l'Union africaine) ou les interventions des Nations unies, avec ses agences, ses médiateurs, ses milliers de Casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monuc) puis de la Monusco, avaient tous pour objectif d'empêcher la répétition des conflits qui ont ensanglanté la région au cours des trois dernières décennies. Ils n'y sont pas parvenus.

« Cela va être un grand miracle », a proclamé le président américain, en vantant un accord « puissant et détaillé » avec son cabotinage coutumier, en assurant que « tout le monde allait gagner beaucoup d'argent<sup>2</sup> ». On retrouve la méthode Trump, cynique, rencontrée partout, fondée sur la conviction que n'importe quel conflit peut trouver sa solution par une transaction commerciale.

Impuissant devant l'ampleur du désastre à l'est de son pays et à la débandade de son armée, Félix Tshisekedi, pour tenter de sortir de l'ornière, a demandé à pouvoir bénéficier pour la RDC de l'équivalent de l'accord sur les ressources minérales passé entre l'Ukraine et les États-Unis en avril 2025. L'accord particulier de novembre 2025 qu'il a obtenu établit donc un « Partenariat stratégique entre les États-Unis et la RDC pour renforcer la paix, la stabilité et le développement économique », avec un accent majeur sur les minerais critiques. Sont créés des mécanismes de coopération économique, sécuritaire, énergétique et institutionnelle. La RDC crée une réserve d'actifs stratégiques (SAR pour Strategic Asset Reserve) regroupant des actifs miniers critiques et accordera désormais aux entreprises américaines un droit de première offre sur les projets associés (article XI-3). Des incitations fiscales, douanières et réglementaires exclusives seront mises en place. La RDC aura donc encore cédé la gestion autonome de ses ressources minières.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

Abonnez-vous

## Des accords confrontés à la violente réalité du terrain

La réalité du terrain n'a rien à voir avec la représentation que Donald Trump et ses collaborateurs s'en font. Elle est celle d'une permanente dégradation sécuritaire. Le groupe rebelle M23, héritier de mouvements congolais constitués pour défendre la minorité tutsie discriminée dans l'est de la RDC, et son relais politique, l'Alliance Fleuve Congo (AFC), appuyés par le Rwanda avec 6000 à 7000 de ses soldats constituant au minimum deux brigades et deux bataillons de forces spéciales, selon le dernier rapport du groupe d'experts des Nations unies, ont conquis en quelques mois les deux provinces des Kivu (Nord-Kivu et Sud-Kivu) pour y évincer l'armée nationale piteusement battue et y installer son administration tant militaire que civile. L'appui rwandais au groupe rebelle est significatif, avec, outre ses soldats, des équipements sophistiqués comme des brouilleurs d'ondes de haute technologie, des lance-roquettes multiples, des mortiers de 120 mm guidés par GPS et des drones.

L'AFC-M23, qui clame sa volonté de renverser le régime du président congolais, Félix Tshisekedi, a mené une campagne de « recrutement forcé systématique » dans toutes les zones qu'il occupe.

L'offensive fulgurante du groupe rebelle a rebattu les cartes militaires dans l'est du pays. Le groupe armé contrôle désormais de larges pans du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, y compris Goma et Bukavu, les deux principales métropoles régionales. Depuis le début de décembre, dans la plaine de Ruzizi, autour d'Uvira, aux portes du Burundi, tous les verrous sécuritaires ont sauté un à un. La ville de 700 000 habitants est tombée le 10 décembre 2025, poussant la moitié des habitants à fuir vers le pays voisin.

Dans l'échantillon des 829 mines actives identifié en 2023 par l'International Peace Information Service (IPIS), un nombre impressionnant de mineurs (plus de 130 000) disait y « souffrir de l'ingérence d'acteurs armés », parmi lesquels de nombreux petits groupes d'autodéfense qui utilisent les ressources tirées des carrés miniers pour financer leur survie, des groupes armés plus puissants et également beaucoup d'acteurs étatiques, de la Police nationale, de la Police des mines et de l'armée nationale (FARDC).

## L'extractivisme mortifère

Le système de prédation minière règne dans les deux régions, et en Ituri aussi. Pour qu'il fonctionne, il faut des circuits de commercialisation et une demande extérieure huilant par l'argent toute la filière frauduleuse des 3T (tantale, *tin* pour étain et tungstène), des métaux stratégiques pour les technologies modernes et de l'or.

Tout concorde, l'exploitation minière est parfaitement corrélée aux conflits qui règnent dans les provinces de l'est, Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu, depuis une trentaine d'années<sup>3</sup>.

Le paradigme de l'« extractivisme mortifère » est aujourd'hui mis en exergue par nombre d'institutions internationales et de cercles activistes occidentaux.

Un site est particulièrement convoité : celui de Rubaya, au Nord-Kivu. Il produit entre 20 et 30% de la production mondiale de coltan. Avec un minerai pur à 30 %, une qualité qui n'a pas d'égal sur le marché. Il **est utilisé** dans la fabrication de produits électroniques, tels que les téléphones portables, les ordinateurs personnels et les pièces pour les véhicules électriques qui participent à la transition énergétique. Un téléphone portable contient en moyenne 40 mg de tantale. Le Groupe d'experts des Nations unies a montré comment le Rwanda falsifie ses données de production nationale pour dissimuler l'inclusion de minéraux congolais blanchis dans ses exportations, dont la grande majorité provient de la RDC<sup>4</sup>.

Depuis un an, l'AFC-M23 établit une surveillance du transport des minerais extraits du site de Rubaya vers Mushaki, une localité devenue une plaque tournante de la contrebande, puis vers leur destination au Rwanda, via Tongo-Kalengera. Les négociants se voient contraints de verser une taxe de 3 000 dollars par tonne pour le coltan et 2 000 dollars par tonne pour la cassitérite (oxyde d'étain). Depuis que l'AFC-M23 a pris le contrôle de Rubaya, les exportations de coltan du Rwanda ont doublé<sup>5</sup>.

Selon l'Oakland Institute, **America First Global**, présidée par **Gendry Beach**, un proche collaborateur de Trump depuis 2016, fait partie d'un consortium incluant le groupe suisse de matières premières Mercuria, qui négocie les droits d'exploitation de la mine de Rubaya et affirme mobiliser, gérer et investir des milliards de dollars dans les régions clés du pays<sup>6</sup>. Avec le volet économique de l'accord de Washington de juin 2025, les États-Unis espèrent ainsi sécuriser un approvisionnement stable en minerais essentiels.

## « Les gens d'ici ont du malheur à l'infini »

Partout dans l'est de la RDC, la violence règne. À la terreur introduite contre les populations par l'AFC-M23 s'ajoute celle de plusieurs acteurs armés qui écument le territoire et alimentent un climat d'insécurité généralisée. Le Baromètre sécuritaire du Kivu (*Kivu Security Tracker*) du Congo Research Group de New York a cartographié les groupes armés non étatiques présents dans les provinces orientales du pays pour en dénombrer 120. Ils rackettent, surveillent les canaux de transport et organisent sur les routes et les pistes des barrages payants.

De nombreuses autres milices opèrent, certaines liées à Kinshasa, d'autres venues des pays voisins. Les ADF (Forces alliées démocratiques) sévissent dans la province de l'Ituri, et sont composées d'opposants islamistes au régime ougandais de Museveni. La Coopérative pour le développement du Congo (Codeco) a refait surface dans le Nord, dans les secteurs lenu du territoire de Djugu, et s'est transformée en une secte structurée, appliquant un mélange de rituels traditionnels et chrétiens. Dans le Sud-Kivu, près de la frontière avec le Burundi, avec les RED-Tabara, un groupe armé d'opposants burundais bénéficie également du soutien rwandais.

La région demeure victime de la deuxième crise humanitaire la plus grave du monde, après le Soudan, avec 27 millions de personnes en insécurité alimentaire, 7 millions de personnes déplacées, un viol toutes les quatre minutes. Or, le plan humanitaire de l'ONU en RDC n'est financé qu'à hauteur de 15%<sup>7</sup>.

Pillages, viols, meurtres, destructions de maisons poussent les gens à fuir les collines des Kivu. Dans les territoires du Lubero, de Walikale, de Rutshuru et de Masisi, plusieurs centaines de milliers de personnes se sont enfuies pour échapper aux violences des groupes armés. Ils errent dans les fondrières de chemins creusés par les pluies diluviales, la boue aspirant les jambes des pauvres silhouettes jusqu'à leurs mollets. Des groupes en haillons, après avoir erré plusieurs jours, déboussolés, cherchent un abri – un abri qu'ils ne trouveront peut-être pas dans le camp de fortune, où il n'y a pas de tentes, pas d'eau, pas de nourriture en quantité suffisante.

Toutes les parties au conflit ont commis de graves violations pouvant constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, selon [le rapport du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme](#) publié en septembre 2025. À propos de l'AFC-M23, il y est écrit que « le groupe a mené une campagne d'intimidation et de répression violente, recourant de manière récurrente à des exécutions sommaires, à la torture, à la détention, aux disparitions forcées et au recrutement forcé ». Les jours passent et se ressemblent. La guerre s'entretient sur le limon des haines sédimentées, périodiquement recouvert d'une couche additionnelle d'horreurs quand les

choses s'enveniment de nouveau.

Ces questions n'ont pas été évoquées à Washington et Doha. Les rares compromis obtenus dans les accords vont se révéler inévitablement défaillants face à un conflit profondément enkysté dans une histoire faite d'impunités, marquée par tant de crimes. Leur échec prévisible démontre, s'il en était besoin, le refus de prendre en considération les causes profondes du conflit, comme lors des dizaines de médiations infructueuses précédentes.

## Le transfert du conflit interne rwandais chez le voisin

Comment appliquer les accords de Washington dans un tel contexte ? Les violations des droits humains se poursuivent, les lignes de front restent instables. Les perspectives de démobilisation de l'AFC-M23 ne sont pas précisées.

En revanche, au cœur des négociations entre les deux pays se trouve la question des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), une milice hutue créée au Congo après le génocide rwandais de 1994, réduite aujourd'hui à une simple faction armée isolée dans le Lubero, mais qui représente une population de réfugiés hutus rwandais – évalués à un demi-million – et qui vivent en exil, principalement en RDC, dans une précarité extrême, souvent apatrides, invisibles et privés de perspectives politiques ou de protection. Leur situation constitue l'un des fondements du cycle d'instabilité qui traverse la région depuis 1994.

Kigali veut la destruction complète des FDLR qu'il présente comme une menace pour sa sécurité. Les États-Unis sont rentrés dans le jeu, parlant de « forces négatives ». Les opérations d'éradication des FDLR, menées sous le regard impuissant des 9000 Casques bleus encore présents, sont autant de coups de pied dans la fourmilière : les Hutus des FDLR, dont beaucoup n'avaient pas dix ans en 1994 lors du génocide et que l'on pouvait difficilement accuser d'avoir brandi des machettes, qui depuis vivent plutôt en bonne cohabitation avec la population locale au point de se marier avec les filles du pays, sont devenus des « bêtes féroces ».

Ces dernières semaines, des centaines de civils hutus ont été exécutées lors d'attaques ciblées menées par les unités de l'AFC-M23 appuyées par les Forces de défense rwandaises. Des enquêteurs de l'ONU, de Human Rights Watch et d'Amnesty International ont documenté ces tueries et la destruction systématique de villages hutus.

L'armée rwandaise est l'une des mieux organisées en Afrique et intervient même sur plusieurs fronts africains pour l'Union africaine ou l'ONU. Qu'a-t-elle à craindre de soldats fourbus et mal

armés ? Derrière la rhétorique de la « neutralisation » des FDLR se cache la stratégie de conquête du Rwanda face à l'incapacité de Kinshasa de l'empêcher avec une armée déchue. Tout cela cache une perverse manière de recréer sans cesse le chaos, comme si le Rwanda avait besoin d'avoir sur les collines des provinces mitoyennes un désordre permanent pour mieux soigner ses maux internes et pour mieux participer au pillage de l'or, du coltan, de l'étain, du charbon de bois.

## La loi du plus fort

Les recommandations formulées dans tous les accords depuis trente ans – faire taire les armes, restaurer l'autorité publique, instaurer une justice équitable – se transforment en formules attrape-tout, décontextualisées, donc sans impacts. Tous les mécanismes censés garantir la sécurité s'avèrent inefficaces.

Que veut dire la formule « rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire congolais » que l'on retrouve dans les accords ? À Kinshasa, on estime qu'elle signifie que le groupe rebelle doit quitter les villes qu'il administre aujourd'hui. Quelle illusion ! Manifestement loin d'envisager son retrait, l'AFC-M23 s'efforce au contraire de construire ce qu'il appelle un « État » dans les « territoires libérés ». Il se sent légitime, en droit de percevoir des taxes non plus seulement par la force, mais comme un gouvernement reconnu. Le mouvement rebelle vient même d'établir une commission chargée de restaurer les tribunaux civils dans les territoires qu'il contrôle. À travers cette stratégie bien orchestrée, il institutionnalise sa domination économique sur ces zones tout en entretenant un climat de violence indiscriminée.

De la sorte, avec l'assentiment américain, le Rwanda va consolider son emprise sur les deux riches provinces de son voisin, de cinq fois sa superficie, grâce à une milice sous son contrôle et à la mise en place de structures de gouvernance qu'il maîtrise comme si elles étaient des annexes de Kigali<sup>8</sup>.

Jugeant Kinshasa incapable de gouverner les Kivu, les élites rwandaises évoquent ouvertement l'idée d'en faire une « zone tampon », un « glacis sécuritaire » géré par un groupe armé qui lui serait lié, comme l'AFC-M23 aujourd'hui. L'argument sécuritaire cache la volonté du Rwanda de conforter sa base d'« accumulation primitive » du capital dans un pays qui est sans ressources naturelles significatives et qui est handicapé par son enclavement.

Les accords de Washington et de Doha reposent sur une nouvelle illusion de paix qui entérine en réalité les gains de la guerre au profit d'un camp, qui installe son hégémonie territoriale, revendiquée depuis longtemps, au-delà de frontières dont le dessin par les puissances coloniales (belge et allemande) n'a jamais été accepté par le Rwanda.

La loi du plus fort ne laisse à la RDC, fracturée et impuissante, une nouvelle fois, que le risque d'être dépecée ou marginalisée.

## L'impunité, le carburant de la récidive

Il y a loin de la coupe aux lèvres. Le chemin de la paix restera pour longtemps semé d'embûches. Il faudrait, pour y parvenir, briser les réseaux mafieux et imposer le silence des armes à des groupes aux loyautés variables. Il faudrait aussi installer une justice transitionnelle robuste. La question de la dénonciation de l'impunité est particulièrement ardue. Mais la paix va de pair avec la justice, et celle-ci avec la vérité. Seuls la mémoire assumée, l'aveu, le repentir, la condamnation des coupables, la réparation peuvent être des gages de guérison et de réconciliation.

Partant d'une confrontation des vérités du passé – celles des fosses communes du Rwanda comme celles des charniers du Congo recouverts par la végétation –, mais s'appuyant sur la volonté conjointe de se soustraire à l'emprise d'une histoire peuplée d'antagonismes et de haines, elle prendra probablement beaucoup de temps. Les représentants des Églises congolaises (catholique, protestante, de réveil) veulent croire qu'une autre réalité demeure possible. Ils préconisent une « solution congolaise », un pacte social issu des dialogues qui se noueront au niveau des paroisses, des églises et des temples afin de définir, à la base, les conditions du « vivre-ensemble ». Le seul atout des « hommes de Dieu », c'est leur autorité morale dans une région fortement christianisée : ils sont portés par la foi et non par les appétits économiques. Trump veut-il aussi jouer cette carte ? Il a envoyé la télégospel Paula White, sa conseillère spirituelle, en visite dans la région des Grands Lacs en novembre dernier pour appuyer les efforts de l'administration américaine et obtenir la paix entre le Rwanda et la RDC.

Donald Trump aura-t-il la fatuité effrontée de proclamer longtemps d'en avoir été l'habile artisan ?

1. « À défaut de Nobel, Donald Trump donne son nom à un « « Institut de la paix » », [Le Monde avec AFP](#), 4 décembre 2025.
2. [Le Monde avec AFP](#), article cit.
3. Pour plus de détails, voir notre étude, [\*Les conflits dans l'est de la République démocratique du Congo, voisins cupides, forces armées et prédation minière\*](#), Fondation Jean-Jaurès, mars 2025.
4. Conseil de sécurité des Nations unies, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*, 2025.
5. David Yusufu Kibingila et Monika Pronczuk, « Congo's coltan miners dig for world's tech – and struggle regardless of who is in charge », [APNews](#), 18 mai 2025.
6. Frédéric Mousseau, Shaan Sood et Andy Currier, *Profit off Peace? The scramble for critical minerals in the Democratic Republic of the Congo*, [Policy Brief](#), Oakland Institute, juillet 2025.
7. United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), *République démocratique du Congo : Besoins humanitaires et Plan de réponse 2025*, 26 février 2025.

8. Sur la stratégie du Rwanda, voir notre étude *Rwanda, pourquoi son expansion dans les Kivus congolais ?*, [Fondation Jean-Jaurès](#), 13 février 2025.